

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : SPL Archipel Aménagement - 2 bis rue Louis Pasteur - BP 4365 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon

**Objet du marché** : Relance Marché d'assurances construction relatif à la transformation de l'immeuble Georges Gaspard en résidence autonomie

**Durée du marché** : La durée du marché figure à l'article 4 de l'acte d'engagement. A titre indicatif, le planning prévisionnel des travaux objet de l'opération à garantir est le suivant :

- Déclaration d'ouverture de chantier ou du premier OS : 10 juin 2024
- Démarrage prévisionnel des travaux : 18 juillet 2024
- Fin prévisionnelle des travaux : 03 mars 2026.

Le marché ne sera pas reconduit.

**Nombre et consistance des lots** : Lot 1 : Assurance Tous Risques Chantier (TRC)

Lot 2 : Assurance Dommages-Ouvrage + CNR

**Procédure de passation** : La présente consultation est passée selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

**Modalités d'attribution** : Le marché est alloti. La proposition de variantes est autorisée (détail dans le règlement de consultation). Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

**Critères de sélection** : - Prix par application du taux de prime

- Niveau des garanties complémentaires
- Modalités et qualité des prestations de gestion.

**Date limite** : Date limite de réception des offres : 07/05/2024 à 12h00 heure de Saint-Pierre et Miquelon, soit 16h00 heure de France métropolitaine.

**Renseignements divers** : Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la SPL Archipel Aménagement via le profil acheteur.

**Adresse Internet** :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_2bYezVhbC1](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_2bYezVhbC1)

**Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication** : 24 avril 2024